

LES NOUVEAUTÉS 2019 - 2020

En plus des formations catalogues, le CFPE vous accompagne pendant tout votre parcours professionnel :

- La validation des acquis en éclairage (VAE)
- Des formations en ligne
- Des offres d'emploi et de stages

Bénéficiez du savoir-faire de l'éclairage

Le Centre de Formation et de Perfectionnement en Eclairage est un organisme de formation en éclairage agréé (décret qualité Datadock 2017) qui délivre des formations diplômantes depuis près de 50 ans. Le CFPE forme les professionnels publics (ingénieurs territoriaux, techniciens territoriaux, personnel médical...) et privés (bureaux d'études, technico-commerciaux, installateurs, maîtres d'œuvre ...). Ses formations sont utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage.

POURQUOI CHOISIR LE CFPE ?

- 1 Le seul organisme dont les formations sont utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage
- 2 Le seul organisme de formation dédié à l'éclairage dispensant des formations dénuées d'intérêt commercial
- 3 Le seul organisme de formation en éclairage à avoir des partenariats avec des établissements d'enseignement et à délivrer des diplômes aux étudiants
- 4 Un centre agréé Datadock depuis 2017 (prise en charge OPCA - décret qualité 2017)
- 5 Les compétences et l'expérience d'intervenants dont les compétences sont reconnues (normalisation...)

Et toujours, des formations élaborées par la référence de l'éclairage, l'Association française de l'éclairage*, association représentant la France dans les instances de normalisation nationales et internationales et dont les recommandations sont utilisées comme référence dans les appels d'offres.

« Association à but non lucratif, l'Association française de l'éclairage (AFE) agit pour la compréhension et la prévention des effets de la lumière sur l'Homme et l'environnement. Elle représente la France dans les instances de normalisation nationales et internationales et ses recommandations sont utilisées comme référence dans le Code du travail, les textes officiels et les appels d'offres. »



Centre de Formation et de Perfectionnement en Éclairage

Les formations utilisées comme référence dans les offres d'emploi en éclairage intérieur et extérieur



Datadock

Centre de formation agréé Datadock (prise en charge OPCA - décret qualité 2017) et reconnu par les services de la formation professionnelle.
www.lux-editions.fr/formations



UNE SOLUTION POUR TOUS LES NIVEAUX ET BESOINS

- **Les formations « classiques »** : socle de compétences des domaines publics et privés composé de quatre niveaux.
- **Les formations thématiques (5^e niveau)** : des formations d'une ou deux journées pour faire le point sur une question précise, notamment sur les besoins visuels, dont l'étude en amont est essentielle à tous les projets d'éclairage intérieur ou extérieur, mais aussi les nouveaux textes réglementaires, pour justifier une mise à jour des compétences.
- **Les formations à la demande** : créées avec vous pour répondre à vos besoins, les formations personnalisées se déroulent dans vos locaux ou dans les locaux du CFPE à Paris.
- **Les demi-journées techniques**, organisées en région sur des thématiques particulières (norme NF C17-200...).
- **La validation des acquis en éclairage (VAE)**, qui permet de valider son niveau et ses compétences professionnelles sans avoir à suivre de formation.
- **Les formations en ligne**, courtes, elles permettent d'acquérir des compétences opérationnelles : répondre de façon rapide et pertinente à un appel d'offres / une consultation, remplir un dossier CEE... Autant de compétences nécessaires sur le terrain. Un atout alors que 97 % des recruteurs tiennent compte des compétences opérationnelles et comportementales (NDRL : soft skills) dans leurs démarches de RH.

Les différentes modalités d'inscription aux formations

- Via le bulletin d'inscription papier / PDF à remplir et renvoyer
- La demande de pré-inscription via le site internet
- Via le formulaire Google Form sur le site Internet

www.lux-editions.fr/formation

LE CFPE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Les formations «Initiation», «Base», «Maîtrise» et «Perfectionnement» sont qualifiantes et diplômantes. Elles incluent un examen.

1^{er} niveau - Initiation à l'éclairage

Pour qui ? Pour tous ceux qui souhaitent appréhender les enjeux techniques et économiques de l'éclairage. Un prérequis pour accéder au 2^e niveau.

Quelles compétences ? Le stagiaire est capable de s'insérer dans une conversation professionnelle, de lire les articles et documents traitant d'éclairage et peut suivre une conférence sur le sujet.

2^e niveau - Base en éclairage intérieur ou extérieur

Pour qui ? Technico-commerciaux, techniciens territoriaux...

Pour quelles compétences ? A l'issue du stage, le stagiaire est capable de réaliser des projets simples d'éclairage intérieur ou extérieur ainsi que de choisir un système d'éclairage techniquement et économiquement adapté au projet. Ses connaissances lui permettent de respecter toutes les normes et réglementations de sa spécialité (intérieur ou extérieur) ainsi que les besoins humains.

3^e niveau - Maîtrise en éclairage intérieur ou extérieur

Pour qui ? Bureaux d'études, ingénieurs territoriaux...

Pour quelles compétences ? Rédaction du cahier des charges, comparaison des solutions, réponses aux appels d'offres / consultations

4^e niveau - Perfectionnement en éclairage

Pour qui ? Tous les professionnels souhaitant acquérir une spécialisation.
Pour quelles compétences ? En fonction de la thématique choisie : réseaux, mises en lumière...

5^e niveau : Thématique

Pour qui ? Tous les professionnels souhaitant acquérir et justifier une mise à jour de leurs compétences.
Pour quelles compétences ? En fonction de la thématique choisie.

LE CFPE ET SON ÉTHIQUE

- Près de 50 ans d'expertise dans la formation en éclairage
- La neutralité et l'indépendance
- La référence et la pluridisciplinité de l'AFE : ses groupes de travail dédiés à la santé, aux collectivités, à la lumière naturelle
Sa participation à la normalisation et à la réglementation de l'éclairage en France mais aussi au niveau international, les échanges entre les acteurs organisés à l'occasion de conférences... contribuent à définir et enrichir les connaissances que l'AFE se doit de transmettre
- Les compétences et l'expérience d'intervenants reconnus (normalisation)
- Des programmes définis par les acteurs de l'éclairage (responsables éclairage dans les collectivités, bureaux d'études spécialisés) pour la pratique professionnelle de l'éclairage

LE CFPE EN 2018

- 3 183 heures de formation dispensées
- 209 stagiaires sur l'année
- 56 jours de formation assurés
- 384 heures de cours
- 20 formateurs, professionnels issus du terrain